ABC TELECOM
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 8 000 Euros
Siège Social : 48 Avenue Aristide Briand
MULHOUSE (HAUT RHIN)

R.C.S. MULHOUSE 450.898.663.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 04 AOUT 2023

L'an deux mille vingt trois,
Et le quatre août à Quatorze heures,

Les associés de la SARL ABC TELECOM, au capital de 8 000 €uros, divisé en 500 parts de 16 € chacune, se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance.

Les associés présents possédant ainsi 500 parts, soit plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Extraordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission du gérant actuel Mr BOUZABATA Adel
- Nomination d'un nouveau gérant

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressées aux associés ou tenus à leurs dispositions au siège social pendant le délai fixé par les dites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président stipule que **Mr BOUZABATA Adel** a démissionné de ses fonctions de gérant, à compter du 04 AOUT 2023, et en informe les associés. Mise aux voix des résolutions suivantes :

BA bz

Certifié conforme à l'original

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prend acte de la démission de **Mr BOUZABATA Adel**, des fonctions de GERANT, à compter du 04 AOUT 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale procède à la nomination du nouveau gérant en la personne de **Mr BOUZABATA Zoubeir**, Associé, de nationalité Algérienne, né le 08 décembre 1978 à OUENZA (ALGERIE), et demeurant en ALGERIE, à DIDOUCHE MOURAD 25240 (CONSTANTINE), Bat. N° 108 CNEP.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés ou leurs mandataires.

L'associé Gérant
Mr BOUZABATA Zoubeir

L'associé
Mr BOUZABATA Adel